



Place de l'église
maison des services
25440 Quingey
Tél. : 03 81 63 72 05
e-mail :

relais.quingey@famillesrurales.org



Horaires du relais :

JOURS	HORAIRES
mardi	De 16h à 19h au relais à Quingey
mercredi	De 9h à 12h au relais à Quingey <u>uniquement sur RDV</u>
Jeudi	De 9h à 12h <u>uniquement sur RDV !</u> les 2èmes jeudi du mois à Montrond le Chateau les 3èmes jeudi du mois à Arc et Senans De 13h à 16h au relais à Quingey <u>Par téléphone</u>
vendredi	De 9h à 12h au relais à Quingey
	L'animatrice peut également vous recevoir sur rendez-vous en dehors des heures de permanence.

Dans ce numéro :



Edito et comptines	1
Les actes bienveillants	2
Les animations du Relais	3
Agenda du Relais	4
Charte d'accueil des temps collectifs	5
Pour le plaisir !	6

L'INFO RELAIS



Janvier et Février 2017

Edito

Bienvenue 2017

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons par l'intermédiaire de ce journal pour partager avec vous des idées, des informations, des événements qui nous tiennent à cœur.



"Partager" quelle belle notion à cultiver pour cette nouvelle année !

Aussi, nous vous invitons à nous retrouver lors des différentes activités du Relais pour vivre avec les enfants des moments de jeu lors des animations, partager vos expériences avec d'autres professionnels lors des formations, mais aussi vos idées, vos projets, vos émotions....

Ainsi pour faire suite à l'article sur la communication bienveillante du précédent journal, nous avons fait le choix de partager avec vous quelques actes bienveillants qui, nous espérons, pourront vous aider à trouver des solutions pour accompagner vos enfants dans le respect et la douceur .

Alors pour commencer l'année, nous vous invitons à une rencontre musicale le 27 janvier à Arc et Senans où tous les enfants du Relais, de la micro crèche et du multi accueil, accompagnés des adultes pourront se retrouver autour de la musique !

En attendant de vous retrouver sur l'une ou l'autre activité du Relais, nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur et de réussite pour vos projets que ce soit au sein de votre famille ou professionnels.

Anne et Mélanie

Bonne Année

Comptines

Qui fera la bonne galette ?
La galette qui la mangera ?
Ce sera toi, ce sera moi,
Ce sera celle que tu choisiras
1, 2, 3, 4, 5, 6
Et voilà le roi et la reine
Et voilà la reine et le roi.

En janvier
Commence la nouvelle année.
Je dépose un baiser
Sur le bout de ton nez
Et te souhaite :
Bonne année
Une nouvelle fois
Je tire les rois
1, 2, 3 ce sera moi !

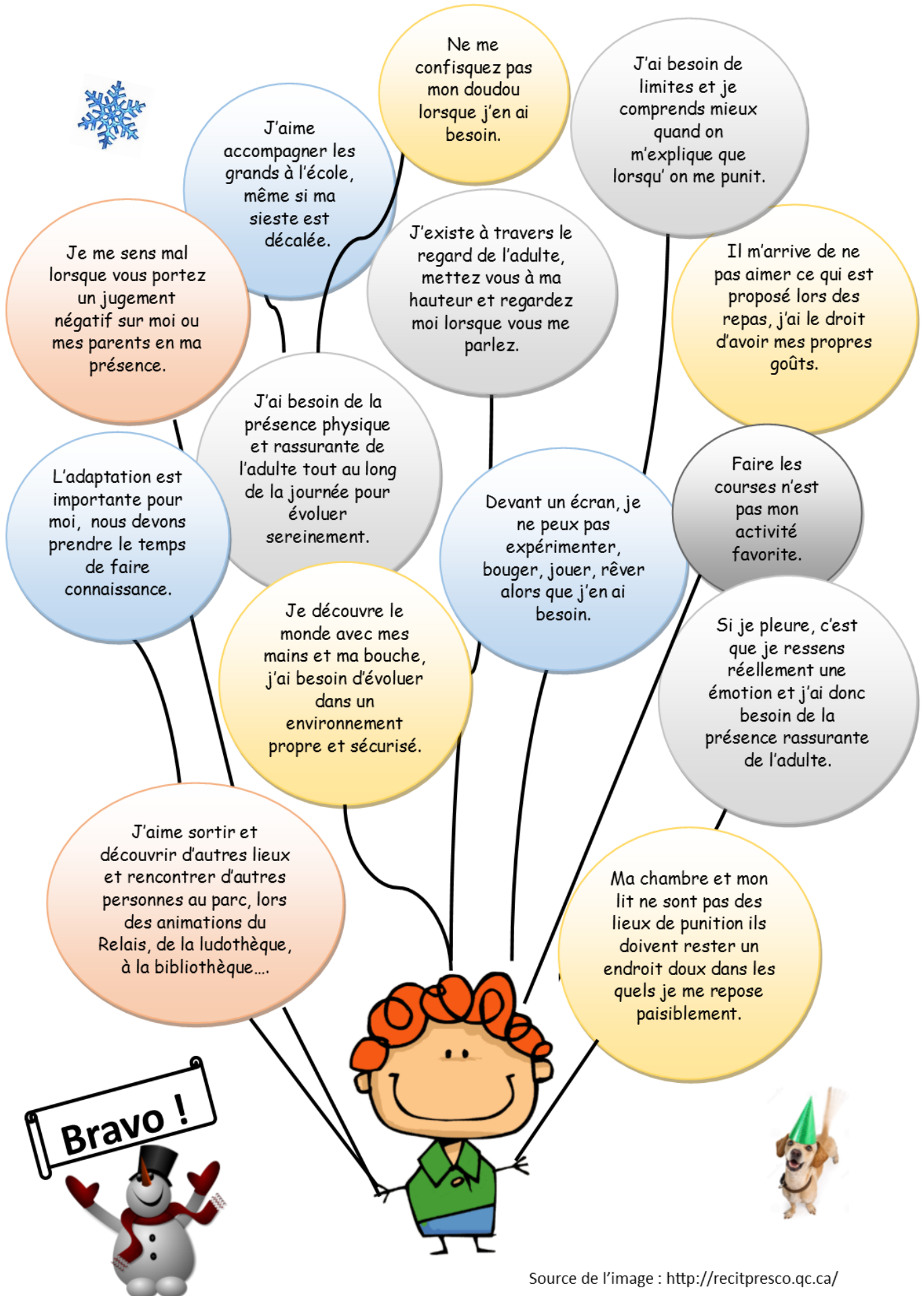
Il neige dehors
Moi, je sors !
Le vent souffle
Je m'emmitoufle
Un flocon se pose sur mon nez
Ca chatouille
Atchoum, Atchoum
Oh, le flocon a disparu
Il a fondu

Gaëtane Vuillemin



Le Relais sera fermé le vendredi 27 janvier et du 20 février au 22 février 2017

Les actes bienveillants



Régulièrement le relais organise un accueil ludique dans les communes d'itinérance de votre canton. Ces rencontres sont conviviales et permettent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur parent de jouer et de s'intégrer dans un petit groupe grâce à votre présence.

C'est un moment de rencontre et de jeux. Pas d'inscription nécessaire. Prévoyez des **chaussons** (adultes et enfants) et des emballages pour les productions des enfants .







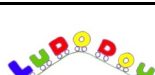

Alors, n'hésitez plus, venez nous retrouver !

CALENDRIER DES ITINERANCES

- 9h30 à 10h, Accueil
- 10h à 11h, Atelier d'éveil: Poterie, musique, peinture.....
- 11h à 11h30 Jeux libres ou comptines

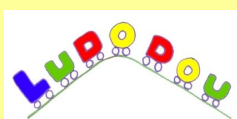


Quand la ludothèque vient au relais: c'est gratuit pour tout le monde !!

Date	lieu	horaires	Activité
MARDI 03 JANVIER	CHAY Salle des fêtes	9H30 A 11H30	 Eveil musical avec Katia
MARDI 10 JANVIER	POINTVILERS Salle des fêtes	Accueil à partir de 9h30	 Atelier d'éveil
MARDI 17 JANVIER	LIESLE Salle Saint Etienne	Accueil à partir de 9h30	 Eveil musical avec Jordan
MARDI 24 JANVIER	EPEUGNEY Salle de la Sorbonne	Accueil à partir de 9h30	 Art plastique avec Delphine
MARDI 31 JANVIER	QUINGEY Espace culturel	Accueil à partir de 9h30	
MARDI 07 FEVRIER	ARC ET SENANS Salle des fêtes	9H30 A 11H30	 Eveil musical avec Katia
MARDI 14 FEVRIER	MONTROND LE CHÂTEAU Salle des fêtes	9H30 A 11H30	
MARDI 07 MARS	POINTVILLERS Salle des fêtes	9H30 A 11H30	 Art plastique avec Delphine

Une fois par mois le jeudi matin vous pouvez retrouver la Ludothèque LUDODOU (sans le Relais)

Les enfants peuvent venir y découvrir de nombreux jeux et jouets et même en louer pour prolonger le jeu à la maison !



Ouvert à tous

Jeu libre
Des espaces de jeux pour tous les âges
Location de jeux (1 jeu 1 mois = 2 €)

2 séances gratuites puis 3 € la séance

Un bon moment à partager entre parents et enfants ou assistants maternels et enfants autour du jeu !

Judi 26 Janvier à Myon, salle de convivialité
Judi 23 Février à Liesle, salle des fêtes

{ De 8h30
à 11h30 }



IL ÉTAIT UNE FOIS les petits bouquins

Une animation autour du livre

de 10h à 11h
à la médiathèque de Quingey

♦ **Jeudi 05 janvier**

Le retour du tapis à comptines !

♦ **Jeudi 02 février**

Venez écouter des histoires et des comptines mais aussi découvrir des livres pour les tout-petits.



Réservations et renseignements

BABY GYM avec Caroline

Développer le sens de l'équilibre, la coordination des mouvements, la souplesse, la force et la confiance en soi.

Favoriser l'épanouissement de l'enfant en favorisant ses habiletés motrices naturelles.

Sauter, glisser, franchir des obstacles, bouger, danser, courir, sauter, rebondir...



Vendredi 27 JANVIER
de 09h à 10h

Au gymnase de Quingey

Pour un bon déroulement de la séance les places sont limitées. L'inscription est donc obligatoire !



Réservations et renseignements

Rencontre musicale

Pour les tout-petits

Vendredi 27 janvier

Salle des fêtes d'Arc et Senans

Avec l'association Tralalère



Accueil à partir
de 17H
Début à
17H30 précise



Organisée par le Relais Petite Enfance,
la micro-crèche de Quingey et
le multi-accueil d'Arc et Senans

Reservations :

Relais Petite enfance : 03 81 63 72 05 ou

relais.quingey@famillesrurales.org

Micro-crèche : 09 66 40 12 29

Multi-accueil : 03 81 59 09 48

les Francais

Familles
rurales

RELAYS PETITE ENFANCE

Micro-Crèche
La Souris Verte



Réservations et renseignements par téléphone

au 03 81 63 72 05 ou par mail :

relais.quingey@famillesrurales.org



Formations professionnelles proposées en 2017

Par les relais de Boussières, Saône et Quingey

Secourisme / SST (16h)

Le relais vous proposait régulièrement la formation aux premiers secours « PSC1 ». Cette dernière ne sera plus organisée puisque vous pouvez désormais suivre une formation au secourisme dans le cadre de la formation continue. Il s'agit de la formation « **Sauveteur Secouriste du Travail (SST) dans le cadre de la prise en charge d'enfants** » (16H). Vous pourrez ensuite renouveler votre certificat, tous les deux ans, par une session de 8h de recyclage que le relais mettra en place pour vous.

Objectifs : Intervenir auprès de toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise. Contribuer à la diminution des risques dans son quotidien professionnel.

Dates proposées par les relais :

les samedis **11 et 18 mars** (secteur de Quingey)

les samedis **1er et 8 avril** (secteur de Boussières)

les samedis **13 et 20 mai** (secteur de Saône)

S'initier à l'informatique et à Internet (20H)

Objectif : Savoir utiliser les nouvelles technologies

A Quingey les : les 14 et 21 octobre 2017

Prendre soin de soi pour prendre soin des autres (16H)

Objectifs : Développer une écoute de soi pour mieux écouter l'autre ; Prévenir les malentendus en identifiant les limites entre vie privée et vie professionnelle.

A Boussières les : 18 et 25 novembre 2017

Adapter sa communication avec l'enfant/bébé signe (24H)

Objectif : Adopter sa communication et ses attitudes en fonction des étapes du développement de l'enfant.

À Saône le 3 mars, 17 mars et 7 avril 2018.



Vous pouvez vous inscrire où vous le souhaitez en fonction de vos disponibilités, et quelque soit votre commune de résidence.

Le Relais propose des temps collectifs et d'animation où les enfants, accompagnés de leur parent ou assistant maternel peuvent venir partager des activités d'éveil. Spécialement organisés pour eux ils sont des lieux conviviaux, pour des moments de relations privilégiées entre enfants et adultes.

Pour qui ?

Les temps d'animation sont ouverts gratuitement aux enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte (parent, assistant maternel, garde à domicile)

Durant ces temps d'animation l'enfant est sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.

Pour quoi ?

Ces temps collectifs ont plusieurs objectifs :

- Offrir un espace ludique adapté aux tout-petits.
- Permettre aux enfants et à l'adulte qui les accompagne de vivre, découvrir et partager des moments agréables autour du jeu.
- Favoriser les rencontres avec d'autres enfants (d'âge identique ou différent) et d'autres adultes.
- Pour les enfants, instaurer une relation de confiance avec d'autres professionnels.
- Echanger entre professionnelles.
- Expérimenter et découvrir des nouvelles activités.

Pour l'assistant maternel :

- Recevoir une écoute quant à ses interrogations sur sa pratique professionnelle.
- S'enrichir des pratiques professionnelles de chacun en observant et dialoguant.
- Faire preuve de discrétion professionnelle.

Les rôles des adultes pendant ces temps d'animation :

- Rester présent auprès de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans ses découvertes, ses jeux.
- Rester à sa disposition (sans s'imposer dans ses jeux).
- Observer son comportement, ses réactions pour mieux l'accompagner.
- L'encourager, le valoriser.
- Veiller à sa sécurité.
- Soutenir l'évolution de l'enfant.
- Repérer ses besoins et s'y adapter.
- Respecter l'enfant, son rythme, son intimité.
- Développer des solidarités, prendre du plaisir à être ensemble.
- Echanger autour des difficultés rencontrées au quotidien (repas, sommeil, conflits entre enfants....)

**Les rôles de l'animatrice c'est aussi :**

- Accompagner les assistants maternels dans leur pratique professionnelle.
- Aide et soutien à la parentalité.
- Préparer et animer des activités adaptées aux tout petits.
- Veiller à la sécurité et au bien être de chacun.
- Veiller au respect des règles de vie.
- Rester disponible et à l'écoute des attentes, envies et besoins de chacun.
- Favoriser les échanges.

Du côté de la législation : Impacts de la loi El Khomeri**Concernant les congés pour évènements familiaux**

La loi relative à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, dite loi El Khomri, est entrée en vigueur le 10 août 2016 et modifie certaines durées pour évènements familiaux.

- ♦ **Nouveauté** : deux jours pour l'annonce de la survenue d'un handicap d'un enfant.
- ♦ **Durées modifiées** :
 - cinq jours pour le décès d'un enfant au lieu de deux.
 - trois jours pour le décès du conjoint, partenaire de PACS ou concubin au lieu de deux.
 - trois jours pour le décès du père, de la mère, du beau-père, de la belle-mère, d'un frère ou d'une sœur au lieu d'un.
- ♦ **Durées non modifiées**:
 - quatre jours pour un mariage et pour la conclusion d'un pacte civil de solidarité (PACS)
 - un jour pour le mariage d'un enfant
 - trois jours pour la naissance ou l'adoption d'un enfant.
 - un jour pour le décès d'un grand-père ou d'une grand-mère.

**Concernant la Maternité**

La maternité ne peut être un motif de retrait de l'enfant. La salariée bénéficie d'une protection particulière contre la rupture de son contrat de travail.

La nouvelle loi porte à **dix semaines après la fin du congé maternité** la protection contre la rupture du contrat de travail. (4 auparavant).

Cette période pourra débuter à l'issue du congé maternité de l'assistante maternelle ou après ses congés payés lorsque celle-ci les prend immédiatement après le congé maternité.

Cette protection **s'étend désormais aux pères**. L'employeur ne pourra rompre le contrat de travail d'un salarié pendant les dix semaines suivant la naissance de son enfant.

Toutefois, l'employeur peut rompre le contrat s'il justifie d'une faute grave de l'intéressé ou de son impossibilité de maintenir ce contrat pour un motif étranger à l'arrivée de l'enfant.

Pour le plaisir !

La Recette de Mélanie

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 1/4l de lait
- 100 g de sucre
- 70 g de beurre
- 130 g de farine
- 4 œufs (3 entiers + 1 blanc et le 4ème jaune pour dorer)
- Quelques morceaux d'une tablette de chocolat noir
- Eventuellement 3 cuillères à soupe d'eau de fleur d'oranger



Galette comtoise au chocolat

Préparation :

- Mettre chauffer le lait avec le sucre, le beurre.
- Porter à ébullition et retirer du feu, puis jeter la farine d'un coup, remuer énergiquement.
- Faire réchauffer quelques instants pour former une boule de pâte bien lisse.
- Retirer à nouveau du feu et ajouter les 3 œufs un à un + 1 blanc (comme une pâte à choux).
- Ajouter éventuellement la fleur d'oranger et étaler cette pâte sur une tôle à tarte.
- Déposer les morceaux dans la pâte, à différents endroits, de manière à ce qu'ils ne soient pas visibles, comme des fèves.
- Dessiner des croisillons et dorer avec le 4ème jaune, puis cuire à 210°C environ 20 mn.

Panneau sensoriel

Vous pouvez proposer aux enfants un tableau sensoriel fait maison, à l'aide d'objets de récupération.

Il permettra aux enfants de développer leurs sens du toucher en découvrant des textures différentes, de la vue et de l'ouïe ainsi que leur motricité fine.

Prenez une planche, un cadre en bois ou un pupitre. Collez, ou clouez des objets en les espaçant les uns des autres. Vous pouvez par exemple y placer :

- des tissus aux touchés différents (velours, coton, éponge,...)
- des plumes
- une fermeture éclair
- un miroir
- un loquet de porte
- un sablier
- un sachet zippé contenant du sable
- un entonnoir
- un cadran à trous de vieux téléphone
- des grelots



Source : <http://www.bloghoptoys.fr/des-idees-de-panneaux-bac-et-murs-sensoriels>

Le Relais Petite Enfance de la communauté de communes du canton de Quingey est géré par un groupe de pilotage composé de parents, d'assistantes maternelles, de représentants d'associations locales, de la CAF, d'élus, et de Familles Rurales Fédération du Doubs.

Le Relais a été équipé et fonctionne grâce au soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de Besançon, du Conseil Départemental du Doubs et de la communauté de communes du canton de Quingey.

Il fonctionne en complémentarité avec les services du Conseil Départemental.

Le journal « L'INFO RELAIS » est un bimestriel gratuit. Il est rédigé par les animatrices des Relais Familles Rurales

Directeur de publication :

Anne Pouchoulou

Dépôt légal : septembre 2003
ISSN 1761-7553

Familles Rurales Fédération du Doubs

12 rue de la Famille
25000 BESANÇON

Présidente : Anne Pouchoulou

**Un nouveau site
pour mieux vous informer !**

Retrouvez toutes
les informations du Relais Petite Enfance sur le site:

www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

Vous pouvez recevoir ce journal par mail en faisant la demande à :
relais.quingey@famillesrurales.org